ETAT D'URGENCE : DANGER !

Prochainement, les parlementaires devront se prononcer sur le projet de loi constitutionnelle dit de « Protection de la nation ». Nous sommes profondément inquiets des conditions dans lesquelles la constitutionnalisation de l'état d'urgence est présentée et discutée, et des risques d'une intégration des mesures d'exception dans le droit commun.

La Ligue des droits de l'Homme
Le Syndicat de la Magistrature
Le Syndicat des Avocats de France
vous convient à une

Conférence de Presse

Avec la participation **d'Henri LECLERC**
Avocat, Président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme

Le MERCREDI 3 FEVRIER à 16h00

Cité des Associations
93, La Canebière – 13001 Marseille
Salle de réunion au premier niveau (à gauche de l'accueil)

Henri LECLERC prononcera le même jour à 18h30 une conférence à la faculté de Droit et de sciences politiques d'Aix en Provence, Amphi Le Mistral

Contacts presse : Pour le SM : Marie Blanche Régnier, déléguée régionale :06 88 65 21 62
Pour la LDH : Bernard Eynaud, président LDH13 : 06 80 95 22 39